



Eidgenössische Kommission gegen Rassismus
Commission fédérale contre le racisme
Commissione federale contro il razzismo
Cumissiun federala cunter il rassissem



Seul le texte prononcé fait foi

Embargo:
15 septembre 2005, 17 hrs

Une résurgence inquiétante du racisme

Intervention de Mme Isil Gachet, Secrétaire exécutive de l'ECRI

A l'échelle du continent européen, à savoir celle des 46 Etats membres (dont la Suisse) du Conseil de l'Europe, la lutte contre le racisme et la discrimination raciale a marqué d'indéniables progrès ces dix dernières années.

Premier fait notable, la lutte contre le racisme bénéficie aujourd'hui en Europe d'une attention beaucoup plus grande qu'il y a dix ans. Les efforts de sensibilisation tous azimuts qui ont été menés à l'échelon européen, par exemple par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) et à l'échelon national, par exemple par la Commission fédérale contre le racisme (CFR), ont porté leurs fruits, même s'il reste encore beaucoup à faire pour communiquer et informer les peuples d'Europe sur les problèmes de discrimination, l'existence du racisme et les dangers qu'il représente. Des avancées significatives du droit européen se sont produites, telles que l'adoption du Protocole N° 12 à la Convention européenne des droits de l'Homme, interdisant de manière générale la discrimination, et l'adoption du Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité concernant la diffusion de matériel raciste et xénophobe par le biais de systèmes informatiques. Une autre avancée positive à noter est la recherche au niveau national d'une mise en œuvre plus efficace des mesures juridiques et politiques. A cet égard, la mise en place d'organes nationaux spécialisés dans la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, tel que la CFR, a joué un rôle très important.

Malheureusement, ces dix dernières années ont aussi vu évoluer le racisme qui, tel un virus en mutation, semble prendre des formes de plus en plus complexes dans un environnement changeant. Un de ses nouveaux visages est celui du «racisme culturel», d'après lequel les cultu-

res constitueraient des entités prédéfinies, homogènes, immuables, et surtout incompatibles entre elles. On a assisté à une intensification de l'antisémitisme, marquée par de nouvelles manifestations de ce fléau, qui suivent de près la situation au Proche-Orient. La lutte contre le terrorisme, qui a été engagée depuis les événements du 11 septembre 2001, a rendu particulièrement vulnérables certains groupes de populations, notamment des minorités visibles. L'intolérance et les discriminations envers les Musulmans ont augmenté, y compris parfois de la part de certaines autorités publiques. D'est en ouest, les Roms sont toujours une cible particulière du racisme en Europe.

Ce contexte européen est aussi celui de la Suisse, et un domaine qui demande une attention particulière est celui du lien entre l'immigration et la lutte contre le racisme. L'ECRI s'est souvent inquiétée de la tournure raciste et xénophobe prise par les discussions concernant l'immigration et l'asile. Cette tournure est renforcée par les préjugés et les stéréotypes envers les étrangers qui sont parfois véhiculés dans les discours politiques ou les médias. Les politiques et pratiques sans cesse plus restrictives en matière d'immigration et d'asile sont liées à ces sentiments de xénophobie et d'hostilité que l'on trouve dans la population et les débats publics.

La décennie de lutte contre le racisme qui est devant nous devra sans doute rappeler sans relâche que les droits de l'Homme reposent sur l'idée qu'ils bénéficient, non pas à des citoyens, mais à toute personne, en raison de sa nature d'être humain. Après tout, l'un des principaux apports de la Convention européenne des droits de l'Homme a été l'abandon du lien de nationalité. Dans les années à venir, nous aurons besoin d'un engagement encore plus actif de la Suisse et de nos autres Etats membres pour construire l'Europe que nous voulons, celle où les droits de l'Homme doivent s'appliquer à tous, sans exception aucune. Une Europe fondée sur le respect de la dignité humaine.

*Isil Gachet
Secrétaire exécutive de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)
du Conseil de l'Europe (Direction générale des droits de l'Homme – DG II)*